



Bureau du
directeur général des élections
du Canada

2022-2023

Plan ministériel



Stéphane Perrault
Directeur général des élections
du Canada

L'honorable Dominic LeBlanc, c.p., c.r., député
Ministre des Affaires intergouvernementales, de
l'Infrastructure et des Collectivités

Pour tout renseignement, veuillez vous adresser au :

Centre de renseignements

Élections Canada
30, rue Victoria
Gatineau (Québec)
K1A 0M6

Tél. : 1-800-463-6868
Télec. : 1-888-524-1444 (sans frais)
ATS : 1-800-361-8935
elections.ca



ElectionsCanF



@ElectionsCan_F



ElectionsCanadaF



Elections Canada



electionscan_f

ISSN 2371-8226

No de catalogue : SE2-15F-PDF

© Directeur général des élections du Canada, 2022

Tous droits réservés

Table des matières

Message du directeur général des élections.....	1
Aperçu de nos plans	3
Responsabilités essentielles : Résultats et ressources prévus.....	4
Surveillance réglementaire	4
Administration électorale	9
Révision des limites des circonscriptions électorales	13
Services internes : résultats prévus	15
Dépenses et ressources humaines prévues	17
Cadre Financier	17
Dépenses prévues.....	17
Ressources humaines prévues	19
Budget des dépenses par crédit voté	19
État des résultats condensé prospectif	20
Renseignements sur l'agence.....	21
Profil organisationnel	21
Raison d'être, mandat et rôle : composition et responsabilités.....	21
Contexte opérationnel	21
Cadre de présentation de rapports	22
Renseignements connexes sur le répertoire des programmes.....	23
Tableaux de renseignements supplémentaires	23
Dépenses fiscales fédérales	24
Coordonnées de l'organisme	25
Annexe : définitions.....	27
Notes en fin d'ouvrage	31

Message du directeur général des élections

Je suis heureux de vous présenter le Plan ministériel 2022-2023 du Bureau du directeur général des élections, qui vise à informer les Canadiens du travail que réalisera le Bureau pendant le prochain exercice.

Élections Canada a conduit avec succès la 44^e élection générale le 20 septembre 2021. Comme cette élection a porté au pouvoir un gouvernement minoritaire, notre priorité dans l’immédiat est de veiller à ce qu’Élections Canada soit bien positionné pour conduire la prochaine élection, laquelle peut être déclenchée à tout moment.

Durant l’exercice 2022-2023, Élections Canada continuera de se concentrer sur les activités de clôture de la 44^e élection générale. Notamment, il veillera à ce que la vérification indépendante du rendement des préposés au scrutin soit effectuée et vérifiera les rapports financiers des entités politiques. La conduite d’une élection pendant la pandémie de COVID-19 a posé des défis uniques à Élections Canada, mais lui a aussi offert des occasions de s’améliorer. L’organisme réalisera des évaluations et des sondages postélectorales exhaustifs pour examiner l’expérience des électeurs, des candidats et des travailleurs électoraux ainsi que pour déterminer les leçons apprises et les points à améliorer. Élections Canada publiera aussi un rapport rétrospectif sur la 44^e élection générale qui reposera sur les examens postélectorales, ainsi qu’un rapport de recommandations de modifications législatives pour améliorer l’application de la *Loi électorale du Canada*ⁱ.



Stéphane Perrault
Directeur général des élections
du Canada

Élections Canada continuera aussi de travailler sur sa stratégie numérique à long terme. Cette stratégie orientera la manière dont seront améliorées les futures offres de services aux électeurs. Élections Canada investira dans l’amélioration de l’agilité de ses services ainsi que dans des technologies qui ajouteront progressivement de la valeur et produiront des données fiables pour appuyer son processus décisionnel. La stratégie numérique d’Élections Canada aidera l’organisme à mieux répondre aux besoins des Canadiens en contexte de travail hybride.

Enfin, durant cet exercice, Élections Canada appuiera l’examen décennal des limites des circonscriptions. Bien que les 10 commissions de délimitation des circonscriptions électorales chargées de mener cette tâche soient indépendantes de l’organisme, celui-ci jouera un rôle crucial en leur fournissant les données et les outils nécessaires à leur travail.

Le milieu de travail change constamment, mais la vision d’Élections Canada reste la même : maintenir une démocratie électorale qui sert les intérêts de tous les Canadiens et en laquelle les Canadiens ont confiance. Peu importe ce que le futur nous réserve, je suis certain que nous pourrons relever les défis qui se présenteront.

Stéphane Perrault
Directeur général des élections du Canada

Aperçu de nos plans

Comme l'élection générale du 20 septembre 2021 a porté au pouvoir un gouvernement minoritaire, Élections Canada commencera à préparer la conduite de la 45^e élection générale, en plus d'achever les activités de clôture de la 44^e. L'organisme publiera un rapport rétrospectif détaillé sur la 44^e élection générale, qui reposera sur les examens postélectoraux, sur la recherche sur l'opinion publique et sur les commentaires des intervenants et des électeurs. Il publiera aussi un rapport de recommandations qui donnera les grandes lignes des modifications législatives proposées pour aider Élections Canada à améliorer l'application de la *Loi électorale du Canada*ⁱⁱ.

En plus des tâches propres aux scrutins, Élections Canada continuera de se concentrer sur la vision proposée dans le *Plan stratégique 2020-2028*ⁱⁱⁱ pour maintenir une démocratie électorale qui sert les intérêts de tous les Canadiens et en laquelle les Canadiens ont confiance. Pour concrétiser cette vision, Élections Canada :

- ▶ améliorera les ressources multilingues et accessibles requises servant à expliquer aux Canadiens comment s'inscrire, voter et se porter candidat;
- ▶ améliorera les processus et les systèmes pour faciliter la manière de voter et de se porter candidat pour les Canadiens, tout en veillant à l'exactitude et à l'intégrité du processus électoral;
- ▶ surveillera le milieu de l'information pour déceler les problèmes de sécurité qui pourraient empêcher l'organisme de s'acquitter d'une partie de son mandat ou qui entraîneraient des répercussions sur l'intégrité électorale;
- ▶ soutiendra les 10 commissions indépendantes pendant leur révision des limites des circonscriptions dans leur province.

Dans le contexte de son passage à l'ère numérique, Élections Canada adoptera un modèle de travail hybride et flexible qui permettra à la majorité du personnel de travailler à distance. Malgré les défis, le télétravail s'est révélé être un modèle opérationnel viable offrant de nombreux avantages, non seulement pour faire des affaires, mais aussi pour offrir au personnel un milieu de travail de choix. Élections Canada intégrera dans ses activités courantes de nouvelles méthodes et technologies qui lui permettront d'être à la fois créatif et flexible jusqu'à l'adoption complète du nouveau modèle de travail.

L'organisme commencera aussi à mettre en œuvre sa stratégie numérique pour soutenir les besoins changeants de la gestion électorale. Grâce à des améliorations apportées aux services et à l'utilisation de technologies émergentes, l'organisme s'acquittera plus efficacement de son mandat des façons suivantes :

- ▶ Élections Canada favorisera l'accès à des données fiables pour comprendre les besoins des Canadiens et prendre des décisions opérationnelles éclairées.
- ▶ Il améliorera sa souplesse organisationnelle pour gérer les scrutins, ce qui lui permettra de s'adapter rapidement aux besoins changeants.
- ▶ Il mettra en place des services et des outils qui répondent aux besoins des communautés et qui sont virtuellement accessibles à tous les intervenants.
- ▶ Il veillera à être la source officielle de renseignements sur le processus électoral des Canadiens.

L'exercice à venir apportera son lot de défis, mais il offrira aussi l'occasion de véritablement améliorer l'expérience de vote des Canadiens pour la rendre plus accessible, pratique et efficace pour les futures élections.

Pour de plus amples renseignements sur les plans d'Élections Canada, consulter la section [Responsabilités essentielles : résultats et ressources prévus et principaux risques](#) du présent plan débutant à la page 4.

Responsabilités essentielles : Résultats et ressources prévus

Cette section contient des renseignements détaillés sur les ressources et les résultats prévus du Ministère pour chacune de ses responsabilités essentielles.

Surveillance réglementaire

Description

Au sein du Bureau du directeur général des élections, deux organisations distinctes veillent à l'intégrité du processus électoral : Élections Canada (EC) et le Bureau du commissaire aux élections fédérales (BCEF). EC administre le régime de financement politique, établit des politiques et formule des avis et des lignes directrices pour faciliter l'administration des élections conformément à la [Loi électorale du Canada](#)^{iv}, et surveille la conformité des entités politiques aux exigences de la Loi en matière de financement politique. Le BCEF veille au respect et à l'exécution de la Loi électorale du Canada et de la [Loi référendaire](#)^v.

Faits saillants de la planification

En 2022-2023, Élections Canada poursuivra ses activités pour clore la 44^e élection générale et se préparer à l'administration d'une élection, qui pourrait être déclenchée à tout moment.

Élections Canada entreprendra aussi les initiatives suivantes pour promouvoir un sain régime de financement politique :

- ▶ Il poursuivra la modernisation du programme de financement politique en améliorant les stratégies et les outils de renseignement d'affaires et d'analyse des données pour s'attaquer aux secteurs de risque et augmenter l'efficacité et l'efficacités des vérifications.
- ▶ Il mettra en œuvre les améliorations de programme en se basant sur les leçons apprises de la 43^e élection générale en ce qui concerne la formation, le matériel d'orientation et les méthodes de vérification.
- ▶ Il vérifiera les rapports financiers des candidats, des partis politiques et des tiers qui ont été produits pour la 44^e élection générale en axant la vérification sur les risques.
- ▶ Il mettra à jour le plan de vérification pluriannuel des entités politiques.
- ▶ Il continuera de donner des séances de formation annuelles aux agents financiers et aux premiers dirigeants des associations de circonscription dans le cadre de son engagement soutenu à aider les entités politiques à respecter les dispositions de la [Loi électorale du Canada](#)^{vi} en matière de financement.
- ▶ Il réalisera l'exercice de [confirmation triennale des membres des partis politiques](#)^{vii}, au cours duquel tous les partis enregistrés et les partis admissibles doivent fournir au directeur général des élections le nom et l'adresse de leurs membres pour conserver leur statut politique et valider l'adhésion des membres à leur parti.
- ▶ Il élaborera une politique et des directives sur l'enregistrement des partis politiques.
- ▶ Il continuera d'offrir des services d'évaluation des risques juridiques pour s'assurer de pouvoir mener des élections générales, des élections partielles et des référendums.
- ▶ Il cernera les points à améliorer dans les systèmes de financement politique et les processus de gestion des données.

Dans le cadre de la production des rapports postélectorales, Élections Canada rédigera un rapport rétrospectif complet qui évaluera le rendement de certaines activités électorales en utilisant l'information et les données recueillies dans le cadre des analyses postélectorales, des rapports

des directeurs du scrutin, de la recherche, des sondages et des commentaires reçus des principaux groupes d'intervenants. L'organisme rédigera et déposera au Parlement un rapport de recommandations résumant la façon dont certaines modifications législatives pourraient lui permettre d'améliorer l'application de la *Loi électorale du Canada*^{viii} pour les prochains scrutins.

En plus de ses activités d'évaluation et de production de rapports, Élections Canada œuvrera à maintenir la confiance des Canadiens dans le processus électoral grâce aux initiatives suivantes :

- ▶ Élections Canada supervisera la vérification indépendante du rendement des préposés au scrutin pendant la 44^e élection générale. L'organisme facilitera aussi les vérifications obligatoires des préposés au scrutin de toute élection générale ou partielle déclenchée pendant l'exercice.
- ▶ Il surveillera le milieu de l'information et interviendra si de l'information trompeuse ou inexacte circule, tout en veillant à ce que l'organisme soit la source d'information officielle sur le processus électoral des Canadiens.


En parallèle du travail mené par Élections Canada, le Bureau du commissaire aux élections fédérales (BCEF) veillera à l'observation et au contrôle d'application de la *Loi électorale du Canada* en continuant d'examiner les plaintes liées aux 43^e et 44^e élections générales et de faire enquête sur ces plaintes.

Le BCEF examinera aussi les renvois faits par Élections Canada, y compris ceux concernant les rapports financiers de candidats, de partis enregistrés et de tiers. Au besoin, le commissaire prendra des mesures d'observation et de contrôle d'application. Ces mesures peuvent notamment consister en ce qui suit : imposition de sanctions administratives pécuniaires¹ ou dépôt d'accusations criminelles pour diverses violations à la *Loi électorale du Canada*.

¹ Depuis le 13 juin 2019, le commissaire aux élections fédérales peut imposer des sanctions administratives pécuniaires pour des infractions relatives au vote et pour des infractions aux dispositions des parties 16 (communications), 17 (tiers) ou 18 (financement politique) de la *Loi électorale du Canada*.


Résultats prévus pour la surveillance réglementaire

Le tableau ci-dessous présente, pour la responsabilité essentielle de surveillance réglementaire, les résultats prévus, les indicateurs de résultats, les cibles et les dates cibles pour l'exercice 2022-2023 ainsi que les résultats réels des trois derniers exercices pour lesquels des résultats réels sont disponibles.

	Résultats ministériels	Indicateurs de résultat ministériel	Cible	Résultats réels
Le Canada a un processus électoral équitable, sûr, transparent et sans abus d'influence		Pourcentage des électeurs qui perçoivent de façon positive l'administration d'une élection partielle	Au moins 90 % d'ici mars 2023	2020-2021: 93 % 2019-2020: Non applicable ¹ 2018-2019: 92 %
		Niveau de conformité aux procédures des fonctionnaires électoraux aux bureaux de scrutin pendant une élection partielle	Écart inférieur à 2 % pour les contrôles clés lors des élections partielles et écart inférieur à 11 % pour les contrôles secondaires lors des élections partielles d'ici mars 2023	2020-2021: Entre l'écart 2019-2020: Entre l'écart 2018-2019: Entre l'écart
		Pourcentage des rapports financiers des partis politiques et des associations de circonscription (déposés avec tous les documents obligatoires) qui sont publiés sur le site Web d'Élections Canada dans les 10 jours ouvrables suivant leur soumission	100 % d'ici mars 2023	2020-2021: Non disponible ²
		Nombre d'incidents de sécurité ayant un effet démontrable sur le processus électoral	0 d'ici mars 2023	2020-2021: 0 2019-2020: Non disponible ² 2018-2019: Non disponible ²
		Pourcentage de dossiers du Bureau du commissaire aux élections fédérales fermés dans les 18 mois	Au moins 80 % d'ici mars 2023	2020-2021: Non disponible ²
		Pourcentage des électeurs qui perçoivent de façon positive l'administration d'une élection générale	Au moins 90 % d'ici la 45 ^e élection générale	2020-2021: Non applicable ¹ 2019-2020: 91 % 2018-2019: Non applicable ¹
		Niveau de conformité aux procédures des fonctionnaires électoraux aux bureaux de scrutin pendant une élection générale	Écart inférieur à 2 % pour les contrôles clés lors d'une élection générale et écart inférieur à 11 % pour les contrôles secondaires lors d'une élection générale par la 45 ^e élection générale	2020-2021: Non applicable ¹ 2019-2020: Entre l'écart 2018-2019: Non applicable ¹

Note 1 : À moins d'indication contraire, « Non applicable » signifie que les données pour l'indicateur de rendement n'ont pu être recueillies puisque le scrutin visé (élection partielle ou élection générale) n'a pas eu lieu.

Note 2 : À moins d'indication contraire, « Non disponible » signifie que l'indicateur de rendement n'était pas en vigueur à ce moment et que, par conséquent, les données historiques ne sont peut-être pas disponibles.

 Résultats ministériels	Indicateurs de résultat ministériel	Cible	Résultats réels
Le Canada a un processus électoral équitable, sûr, transparent et sans abus d'influence	Pourcentage des rapports financiers des candidats (déposés avec tous les documents obligatoires) qui sont publiés sur le site Web d'Élections Canada dans les 10 jours ouvrables suivant leur soumission	100 % d'ici la 45 ^e élection générale	2020-2021: Non disponible ²
	Pourcentage des rapports financiers des candidats dont la vérification est terminée dans les 12 mois suivant l'échéance de soumission statutaire ou prolongée	100 % d'ici la 45 ^e élection générale	2020-2021: 82 % 2019-2020: Non disponible ² 2018-2019: Non disponible ²

Note 2 : À moins d'indication contraire, « Non disponible » signifie que l'indicateur de rendement n'était pas en vigueur à ce moment et que, par conséquent, les données historiques ne sont peut-être pas disponibles.

Les renseignements sur les ressources financières, les ressources humaines et le rendement liés au Répertoire des programmes d'Élections Canada se trouvent dans l'[InfoBase du GC](#)^x.

Dépenses budgétaires prévues pour la surveillance réglementaire

Le tableau ci-dessous présente, pour la responsabilité essentielle de surveillance réglementaire, les dépenses budgétaires pour l'exercice 2022-2023 ainsi que les dépenses prévues pour cet exercice et les deux exercices suivants


 Dépenses budgétaires 2022-2023 (comme indiqué dans le Budget principal des dépenses)	Dépenses prévues 2022-2023	Dépenses prévues 2023-2024	Dépenses prévues 2024-2025
29 607 678	29 607 678	28 558 719	23 950 512

Les fluctuations des dépenses prévues au cours de ces exercices sont principalement attribuables à la clôture de la 44^e élection générale, y compris la vérification des rapports financiers des candidats et des partis politiques.

Les renseignements sur les ressources financières, les ressources humaines et le rendement liés au Répertoire des programmes d'Élections Canada se trouvent dans l'[InfoBase du GC](#)^x.

Ressources humaines prévues pour la surveillance réglementaire

Le tableau ci-dessous présente, en équivalents temps plein, les ressources humaines dont le ministère aura besoin pour s’acquitter de cette responsabilité essentielle pour l’exercice 2022-2023 et les deux exercices suivants.

	Nombre d'équivalents temps plein prévus 2022-2023	Nombre d'équivalents temps plein prévus 2023-2024	Nombre d'équivalents temps plein prévus 2024-2025
	214	196	164

Les fluctuations du nombre d’équivalents temps plein prévus s’expliquent en grande partie par les mêmes facteurs que ceux énoncés dans le tableau des ressources financières budgétaires prévues.

Les renseignements sur les ressources financières, les ressources humaines et le rendement liés au Répertoire des programmes d’Élections Canada sont accessibles dans l'[InfoBase du GC](#)^{xi}.

Administration électorale

Description

Élections Canada conduit les élections générales, les élections partielles et les référendums fédéraux, s’y prépare et en fait rapport conformément au cadre législatif, tout en informant les électeurs, les électeurs votant pour la première fois et les futurs électeurs pour favoriser la participation des Canadiens à un processus électoral inclusif.

Faits saillants de la planification

Maintenir l’état de préparation électorale

Être prêt à mener des élections fait partie intégrante du mandat de l’organisme. Voici ce qui contribuera à la réalisation de ce mandat :

- ▶ Élections Canada peaufinera les systèmes, les procédures et les produits pour aider les directeurs du scrutin lorsqu’ils commenceront à se préparer en vue du prochain scrutin.
- ▶ Il continuera de chercher des façons d’améliorer l’expérience des électeurs et des candidats.
- ▶ Il examinera et améliorera le fonctionnement des bureaux de scrutin et les modèles de dotation pour veiller à ce que les services de vote soient accessibles et pratiques pour tous et qu’ils répondent aux exigences prévues par la *Loi électorale du Canada*^{xii}, notamment en rationalisant les opérations des bureaux de scrutin et en introduisant plus de rigueur et de prévisibilité dans la façon dont les services sont fournis aux électeurs.
- ▶ Il continuera de collaborer avec les organismes et ministères fédéraux, comme l’Agence du revenu du Canada, Statistique Canada ou Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, les organismes provinciaux et territoriaux et les organismes de gestion électorale pour améliorer davantage l’exactitude des renseignements contenus dans le Registre national des électeurs².
- ▶ Il participera à des échanges bilatéraux avec d’autres organismes de gestion électorale ainsi qu’à des initiatives et événements internationaux, comme le projet *ACE – Le Réseau du savoir électoral*^{xiii}, pour faire connaître les expériences d’Élections Canada et les leçons apprises et se tenir au courant des tendances et des enjeux liés à la gestion électorale.
- ▶ Il continuera de gérer la Base de données de la géographie électorale et de produire du matériel cartographique à jour en partenariat avec Statistique Canada. Ces outils serviront à visualiser en ligne les lieux de scrutin et la distance jusqu’aux bureaux de scrutin et de vote par anticipation.
- ▶ Il actualisera la campagne d’information multimédia qui diffuse l’information dont les électeurs ont besoin pour savoir où, quand et comment s’inscrire et voter.

² Créé en 1997, le Registre national des électeurs est une base de données permanente, continuellement mise à jour, des Canadiens ayant qualité d’électeur aux élections et aux référendums fédéraux. Il contient le nom, l’adresse, le genre et la date de naissance de chaque électeur ainsi qu’un identificateur unique facilitant le suivi des changements apportés à leur dossier. Élections Canada utilise l’information du Registre pour créer des listes électorales au début des élections et des référendums fédéraux. Les Canadiens peuvent demander d’être exclus du Registre sans pour autant compromettre leur droit de vote.


Permettre aux Canadiens de voter et de se porter candidat

En plus de planifier la prochaine élection, Élections Canada axera ses travaux sur l'offre de programmes et de services permettant aux Canadiens de voter et de se porter candidats :


- ▶ Élections Canada offrira des ateliers *Inspirer la démocratie*^{xiv} sur la façon de se présenter comme candidat, de s'inscrire et de voter. L'organisme commencera aussi à créer des outils d'apprentissage Inspirer la démocratie que les intervenants et les enseignants pourront utiliser dans les conférences et les activités de perfectionnement professionnel.
- ▶ Il continuera d'offrir du matériel éducatif pour appuyer l'enseignement sur les élections et la démocratie.
- ▶ Il continuera de mettre en œuvre le Registre des futurs électeurs pour simplifier l'ajout des jeunes Canadiens au Registre national des électeurs dès qu'ils ont le droit de vote.
- ▶ Il fera fond sur les initiatives actuelles pour améliorer de façon continue l'accessibilité du processus électoral et publier son premier plan sur l'accessibilité comme l'exige la *Loi canadienne sur l'accessibilité*^{xv}.
- ▶ Il examinera les stratégies de participation et les services de vote pour les électeurs autochtones et les électeurs dans les communautés éloignées dans le but de réduire les obstacles à leur participation aux élections.
- ▶ Il collaborera avec les établissements d'enseignement postsecondaire et les associations étudiantes pour offrir des services permanents de vote sur campus.

Résultats prévus pour l'administration électorale

Le tableau ci-dessous présente, pour la responsabilité essentielle de l'administration électorale, les résultats prévus, les indicateurs de résultats, les cibles et les dates cibles pour l'exercice 2022-2023 ainsi que les résultats réels des trois derniers exercices pour lesquels des résultats réels sont disponibles.

 Résultats ministériels	Indicateurs de résultat ministériel	Cible	Résultats réels
Le Canada a un processus électoral inclusif, accessible et fiable	Pourcentage des électeurs satisfaits de leur expérience de vote globale à une élection partielle	Au moins 85 % d'ici mars 2023	2020-2021: Non disponible ²
	Pourcentage des lieux de scrutin qui répondent aux 15 critères d'accessibilité obligatoires pendant une élection partielle	100 % d'ici mars 2023	2020-2021: Non disponible ² 2019-2020: Non disponible ² 2018-2019: 97 %
	Pourcentage d'électeurs admissibles qui sont inscrits au Registre national des électeurs	Au moins 95 % d'ici mars 2023	2020-2021: 96 % 2019-2020: 96 % 2018-2019: 94 %
	Pourcentage de jeunes électeurs (18-24 ans) qui sont inscrits au Registre national des électeurs	Au moins 80 % d'ici mars 2023	2020-2021: Non disponible ²

Note 2 : À moins d'indication contraire, la mention « Non disponible » indique que l'indicateur n'était pas en vigueur à ce moment et que, par conséquent, les données historiques ne sont peut-être pas disponibles.

	Résultats ministériels	Indicateurs de résultat ministériel	Cible	Résultats réels
Le Canada a un processus électoral inclusif, accessible et fiable		Pourcentage de futurs électeurs (17 ans) qui sont inscrits au Registre des futurs électeurs	Au moins 25 % d'ici mars 2023	2020-2021: Non disponible ²
		Pourcentage des électeurs satisfaits de leur expérience de vote globale pendant une élection générale	Au moins 85 % d'ici la 45e élection générale	2020-2021: Non disponible ²
		Pourcentage des électeurs satisfaits des renseignements reçus d'Élections Canada sur le processus de vote	Au moins 90 % d'ici la 45e élection générale	2020-2021: Non applicable ¹ 2019-2020: Non disponible ² 2018-2019: Non applicable ¹
		Pourcentage des candidats satisfaits de la qualité globale du service reçu d'Élections Canada	Au moins 75 % d'ici la 45e élection générale	2020-2021: Non applicable ¹ 2019-2020: Non disponible ² 2018-2019: Non applicable ¹
		Pourcentage des lieux de scrutin qui répondent aux 15 critères d'accessibilité obligatoires pendant une élection générale	100 % d'ici la 45e élection générale	2020-2021: Non applicable ¹ 2019-2020: 94 % 2018-2019: Non applicable ¹
		Pourcentage de non-votants qui n'ont pas voté pour des raisons liées au processus électoral	5 % ou moins d'ici la 45e élection générale	2020-2021: Non applicable ¹
		Nombre d'écoles qui s'inscrivent pour participer au Vote étudiant	Au moins 7,500 d'ici la 45e élection générale	2020-2021: Non applicable ¹

Note 1 : À moins d'indication contraire, « Non applicable » signifie que les données pour l'indicateur de rendement n'ont pu être recueillies puisque le scrutin visé (élection partielle ou élection générale) n'a pas eu lieu.

Note 2 : À moins d'indication contraire, la mention « Non disponible » indique que l'indicateur n'était pas en vigueur à ce moment et que, par conséquent, les données historiques ne sont peut-être pas disponibles.

Les renseignements sur les ressources financières, les ressources humaines et le rendement liés au Répertoire des programmes d'Élections Canada sont accessibles dans l'[InfoBase du GC](#)^{xvi}.

Dépenses budgétaires prévues pour l'administration électorale


Le tableau ci-dessous présente, pour la responsabilité essentielle d'administration électorale, les dépenses budgétaires pour l'exercice 2022-2023 ainsi que les dépenses prévues pour cet exercice et les deux exercices suivants

 Dépenses budgétaires 2022-2023 (comme indiqué dans le Budget principal des dépenses)	Dépenses prévues 2022-2023	Dépenses prévues 2023-2024	Dépenses prévues 2024-2025
112 959 453	112 959 453	115 220 503	112 950 759

Les renseignements sur les ressources financières, les ressources humaines et le rendement liés au Répertoire des programmes d'Élections Canada sont accessibles dans l'[InfoBase du GC^{xvii}](#).

Ressources humaines prévues pour l'administration électorale

Le tableau ci-dessous présente, en équivalents temps plein, les ressources humaines dont le ministère aura besoin pour s'acquitter de cette responsabilité essentielle pour l'exercice 2022-2023 et les deux exercices suivants.

 Nombre d'équivalents temps plein prévus 2022-2023	Nombre d'équivalents temps plein prévus 2023-2024	Nombre d'équivalents temps plein prévus 2024-2025
536	523	521

Les renseignements sur les ressources financières, les ressources humaines et le rendement liés au Répertoire des programmes d'Élections Canada sont accessibles dans l'[InfoBase du GC^{xviii}](#).

Révision des limites des circonscriptions électorales

Description

Élections Canada offre des services financiers et administratifs aux commissions provinciales indépendantes pour soutenir la révision des limites des circonscriptions fédérales et permettre aux commissions de remplir leurs obligations prévues par la Loi sur la révision des limites des circonscriptions électorales.


Faits saillants de la planification

La *Loi constitutionnelle de 1867*^{xix} et la *Loi sur la révision des limites des circonscriptions électorales*^{xx} exigent que le nombre de sièges à la Chambre des communes et les limites des circonscriptions fédérales soient révisés après chaque recensement décennal pour tenir compte de l'évolution démographique du pays, notamment en ce qui a trait à la répartition de la population. Ce travail est mené par 10 commissions indépendantes de délimitation des circonscriptions électorales, lesquelles reçoivent de l'aide financière et du soutien administratif d'Élections Canada. Tout au long de 2022-2023, l'organisme soutiendra le travail des commissions des façons suivantes :

- ▶ Il fournira à chacune des commissions les chiffres du recensement et les cartes montrant la répartition de la population dans la province.
- ▶ Il lancera une campagne multimédia pour informer les Canadiens du processus de redécoupage.
- ▶ Il préparera, en collaboration avec Ressources naturelles Canada, des cartes papier et électroniques de toutes les circonscriptions telles qu'elles sont décrites dans les rapports des commissions ainsi que des cartes définitives une fois le redécoupage terminé.
- ▶ Il assurera la liaison entre le Président de la Chambre des communes et les 10 commissions de délimitation des circonscriptions électorales.
- ▶ Il veillera au traitement des paiements de toutes les dépenses liées au processus de redécoupage et fournira le matériel, le soutien technique et tout autre soutien administratif nécessaire.

Résultats prévus pour la révision des limites des circonscriptions électorales

Le tableau ci-dessous présente, pour la responsabilité essentielle de la révision des limites des circonscriptions électorales, les résultats prévus, les indicateurs de résultats, les cibles et les dates cibles pour l'exercice 2022-2023 ainsi que les résultats réels des trois derniers exercices pour lesquels des résultats réels sont disponibles.


	Résultats ministériels	Indicateurs de résultat ministériel	Cible	Résultats réels
	Les commissions de délimitation des circonscriptions électorales peuvent présenter leur rapport final conformément aux exigences législatives	Pourcentage des commissaires satisfaits des services et du soutien qu'ils ont reçus ¹	Au moins 90 % d'ici mars 2023	2020-2021 : Non applicable ¹

Note 1: En années d'activité du programme.

Les renseignements sur les ressources financières, les ressources humaines et le rendement liés au Répertoire des programmes d'Élections Canada sont accessibles dans l'[InfoBase du GC^{xxi}](#).

Dépenses budgétaires prévues pour la révision des limites des circonscriptions électorales

Le tableau ci-dessous présente, pour la responsabilité essentielle de la révision des limites des circonscriptions électorales, les dépenses budgétaires pour l'exercice 2022-2023 ainsi que les dépenses prévues pour cet exercice et les deux exercices suivants


 Dépenses budgétaires 2022-2023 (comme indiqué dans le Budget principal des dépenses)	Dépenses prévues 2022-2023	Dépenses prévues 2023-2024	Dépenses prévues 2024-2025
7 011 500	7 011 500	1 099 000	N/A

Ces fluctuations des dépenses découlent du redécoupage décennal des circonscriptions, qui a commencé en 2020-2021 et devrait se terminer en 2023-2024.

Les renseignements sur les ressources financières, les ressources humaines et le rendement liés au Répertoire des programmes d'Élections Canada sont accessibles dans l'[InfoBase du GC^{xxii}](#).

Ressources humaines prévues pour la révision des limites des circonscriptions électorales

Le tableau ci-dessous présente, en équivalents temps plein, les ressources humaines dont le ministère aura besoin pour s'acquitter de cette responsabilité essentielle pour l'exercice 2022-2023 et les deux exercices suivants.

 Nombre d'équivalents temps plein prévus 2022-2023	Nombre d'équivalents temps plein prévus 2023-2024	Nombre d'équivalents temps plein prévus 2024-2025
33	6	0

Les renseignements sur les ressources financières, les ressources humaines et le rendement liés au Répertoire des programmes d'Élections Canada sont accessibles dans l'[InfoBase du GC^{xxiii}](#).

Services internes : résultats prévus

Description

Les services internes sont les services fournis au sein d'un ministère afin qu'il puisse respecter ses obligations et exécuter ses programmes. Les dix catégories de services internes sont les suivantes :

- ▶ services de gestion et de surveillance;
- ▶ services des communications;
- ▶ services juridiques;
- ▶ services de gestion des ressources humaines;
- ▶ services de gestion des finances;
- ▶ services de gestion de l'information;
- ▶ services des technologies de l'information;
- ▶ services de gestion des biens immobiliers;
- ▶ services de gestion du matériel;
- ▶ services de gestion des acquisitions.

Faits saillants de la planification

Pour aider le Bureau du directeur général des élections à atteindre ses résultats, les Services internes fourniront aux employés de l'administration centrale d'Élections Canada et aux administrateurs électoraux partout au pays le soutien et la supervision nécessaires.

En outre, les Services internes aideront Élections Canada à acquérir les outils et les ressources nécessaires pour lui permettre de s'adapter à un paysage numérique en constante évolution et de mieux servir les Canadiens et les employés. L'élaboration d'un cadre pour le plan d'investissement dans la transformation aidera l'organisme à établir ses priorités en matière de transformation numérique, à faire le suivi des dépenses prévues et à promouvoir une saine gouvernance.

Comme mentionné dans la stratégie numérique de l'organisme, les priorités en matière de transformation pour 2022-2023 sont de définir et de démarrer des projets de base pour permettre l'accès à des données fiables, d'établir les normes à partir desquelles Élections Canada fondera ses services axés sur les utilisateurs à l'avenir et d'élaborer une feuille de route pluriannuelle pour orienter la modernisation des services existants.

Élections Canada actualisera et publiera sa politique sur le traitement des plaintes. En parallèle, l'organisme établira un cadre de gestion des plaintes qui définira les processus de réception, de triage et de renvoi au niveau supérieur pour répondre aux plaintes en temps opportun. Ces initiatives ont pour objectif la réduction des problèmes systémiques et récurrents et l'amélioration de la capacité de l'organisme à résoudre les plaintes de façon satisfaisante pour les Canadiens.

Élections Canada élaborera et mettra en place un modèle de travail flexible et hybride qui fera de lui un employeur de choix. La transition vers ce modèle demandera divers changements, y compris en matière de ressources humaines, de technologies et d'installations. Les activités prioritaires en 2022-2023 sont d'établir des lignes directrices pour le télétravail et d'optimiser les espaces de travail, les outils et les technologies dont les employés auront besoin, quel que soit leur lieu de travail.

Pour bâtir un effectif plus représentatif, Élections Canada posera des jalons qui appuient l'équité en matière d'emploi, la diversité et l'inclusion. Dans sa transition vers un modèle de travail hybride et flexible, l'organisme continuera d'accorder la priorité à l'embauche, au soutien et à la rétention d'employés provenant des groupes désignés³ définis dans la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*^{xxiv}.


Dépenses budgétaires prévues pour les Services internes

Le tableau ci-dessous présente, pour les services internes, les dépenses budgétaires pour l'exercice 2022-2023 ainsi que les dépenses prévues pour cet exercice et les deux exercices suivants.

 Dépenses budgétaires 2022-2023 (comme indiqué dans le Budget principal des dépenses)	Dépenses prévues 2022-2023	Dépenses prévues 2023-2024	Dépenses prévues 2024-2025
53 931 294	53 931 294	52 371 800	55 760 645

Ressources humaines prévues pour les Services internes

Le tableau ci-dessous présente, en équivalents temps plein, les ressources humaines dont le ministère aura besoin pour s'acquitter de cette responsabilité essentielle pour l'exercice 2022-2023 et les deux exercices suivants.

 Nombre d'équivalents temps plein prévus 2022-2023	Nombre d'équivalents temps plein prévus 2023-2024	Nombre d'équivalents temps plein prévus 2024-2025
269	269	274

³ Les femmes, les autochtones, les personnes handicapées et les personnes qui font partie des minorités visibles.

Dépenses et ressources humaines prévues

Cette section donne un aperçu des dépenses et des ressources humaines du ministère prévues pour les trois prochains exercices et compare les dépenses prévues pour l'exercice 2022-2023 avec les dépenses réelles pour l'exercice en cours et l'exercice précédent.

Cadre Financier

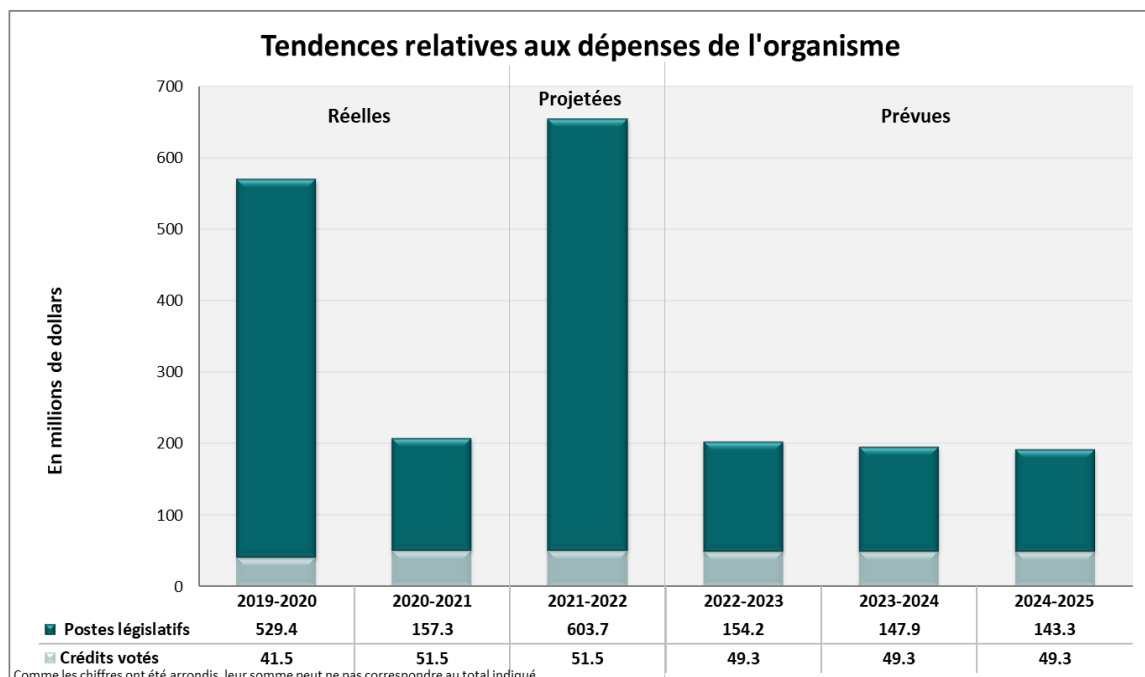
Le double mécanisme de financement d'Élections Canada et ses pratiques de planification découlent du caractère unique de son mandat. L'organisme est en partie financé par un crédit annuel qui couvre le salaire du personnel permanent et n'est pas touché par le cycle électoral. Une autorisation législative lui permet de prélever des fonds directement sur le Trésor pour toute autre dépense. L'autorisation législative marque l'indépendance d'Élections Canada par rapport au gouvernement. Elle lui assure également un accès aux fonds nécessaires à la conduite des élections, qui peuvent survenir à tout moment.

Dans le système parlementaire canadien, les élections générales sont prévues à date fixe, mais peuvent être déclenchées à l'avance. C'est particulièrement le cas en situation de gouvernement minoritaire. Les élections partielles, qui ont lieu lorsqu'un siège devient vacant à la Chambre des communes, sont également imprévisibles, car Élections Canada n'a aucun contrôle sur leur fréquence et le moment où elles ont lieu. Les changements législatifs et les forces du marché en ce qui concerne l'approvisionnement en biens et services peuvent en outre avoir une grande influence sur une élection générale.

Dépenses prévues

Dépenses ministérielles de 2019-2020 à 2024-2025

Le graphique ci-dessous présente les dépenses prévues (votées et législatives) au fil du temps.



Sommaire de la planification budgétaire pour les responsabilités essentielles et les services internes (en dollars)

Le tableau ci-dessous présente des renseignements sur les dépenses pour chaque responsabilité essentielle d'Élections Canada et pour ses services internes pour 2022-2023 et les autres exercices pertinents.

Responsabilités essentielles et services internes	Dépenses 2019-2020	Dépenses 2020-2021	Prévisions des dépenses 2021-2022	Dépenses budgétaires 2022-2023 (comme indiqué dans le Budget principal des dépenses)	Dépenses prévues 2022-2023	Dépenses prévues 2023-2024	Dépenses prévues 2024-2025
Administration et surveillance des activités électorales ¹	515 137 124	143 558 420	572 852 577	N/A	N/A	N/A	N/A
Observation et contrôle d'application de la loi électorale ¹	N/A	7 770 484	7 003 925	N/A	N/A	N/A	N/A
Surveillance réglementaire	N/A	N/A	N/A	29 607 678	29 607 678	28 558 719	23 950 512
Administration électorale	N/A	N/A	N/A	112 959 453	112 959 453	115 220 503	112 950 759
Révision des limites des circonscriptions électorales	N/A	N/A	N/A	7 011 500	7 011 500	1 099 000	N/A
Total partiel	515 137 124	151 328 904	579 856 502	149 578 631	149 578 631	144 878 222	136 901 271
Services internes	55 759 213	57 501 257	75 403 312	53 931 294	53 931 294	52 371 800	55 760 645
Total	570 896 337	208 830 161	655 259 814	203 509 925	203 509 925	197 250 022	192 661 916

Note 1 : Les rapports après 2021-2022 ne contiendront plus ces responsabilités essentielles.

Note 2 : Il s'agit de nouvelles responsabilités essentielles, par conséquent, il n'existe aucune donnée pour les exercices précédents.

Le total des dépenses prévues montre les fluctuations dans les ressources d'une année à l'autre. De façon générale, les fluctuations des dépenses suivent le cycle électoral : les dépenses augmentent dans l'exercice précédant une élection générale, culminent dans celui de l'élection et chutent dans celui qui la suit.

Durant la période présentée dans le tableau, le Bureau du directeur général des élections a conduit deux élections générales : la 43^e en 2019-2020 et la 44^e en 2021-2022. Dans les exercices qui suivent une élection, les dépenses de l'organisme diminuent généralement. Toutefois, dans le contexte d'un gouvernement minoritaire et de la COVID-19, Élections Canada a dû revenir à l'état de préparation complet immédiatement après les 43^e et 44^e élections générales et préparer la mise en œuvre de mesures d'adaptation requises pour la tenue d'une élection durant une pandémie. Par conséquent, les dépenses n'ont pas diminué aux niveaux habituels après les scrutins. De plus, le redécoupage décennal des limites des circonscriptions a commencé en 2020-2021. Ces fluctuations touchent uniquement les postes législatifs.

Comme énoncé dans le plan ministériel 2020-2021, les nouveaux investissements d'Élections Canada dans la modernisation des services et le renouvellement des biens devraient s'élever à environ 50 millions de dollars sur quatre exercices (profil d'investissement prévu : 10 millions de dollars en 2020-2021, 8 millions de dollars en 2021-2022, 13 millions de dollars en 2022-2023 et 19 millions de dollars en 2023-2024). Ces investissements cadrent avec la nouvelle stratégie numérique de l'organisme et servent à garantir qu'une infrastructure sûre et fiable appuie le processus électoral d'une façon qui répond aux attentes des Canadiens. Actuellement, les projets approuvés sont notamment la modernisation du Registre national des électeurs, la migration du

système financier de l'organisme vers la solution standard du gouvernement du Canada, le remplacement des systèmes qui appuient le programme de financement politique, la stratégie d'accommodation à long terme et le futur du travail ainsi que l'acquisition de troussees virtuelles pour les employés qui travaillent à distance.

Comme le montre le graphique, les crédits votés d'Élections Canada ont augmenté en raison d'une mesure du Budget de 2018 visant à rééquilibrer les dépenses d'Élections Canada, du financement pour la signature de conventions collectives et de l'entrée en vigueur de la *Loi sur la modernisation des élections*^{xxv} et de la *Loi modifiant la Loi électorale du Canada (financement politique)*^{xxvi}.

Note : La part des dépenses totales que représentent les Services internes varie considérablement d'un exercice à l'autre, principalement en raison du cycle électoral. Dans les exercices présentés ci-dessus, elle fluctue de 10 % à 29 %, la moyenne étant de 17 % pour l'ensemble de la période.

Ressources humaines prévues

Le tableau ci-dessous présente des renseignements sur les ressources humaines en équivalents temps plein (ETP) pour chaque responsabilité essentielle d'Élections Canada et pour ses services internes pour 2022-2023 et les autres exercices pertinents.

Sommaire de la planification des ressources humaines pour les responsabilités essentielles et les services internes

Responsabilités essentielles et Services internes	ETP réels 2019-2020	ETP réels 2020-2021	Prévisions ETP 2021-2022	ETP prévus 2022-2023	ETP prévus 2023-2024	ETP prévus 2024-2025
Administration et surveillance des activités électorales ¹	756	651	911	N/A	N/A	N/A
Observation et contrôle d'application de la loi électorale ¹	N/A	43	43	N/A	N/A	N/A
Surveillance réglementaire	N/A	N/A	N/A	214	196	164
Administration électorale	N/A	N/A	N/A	536	523	521
Révision des limites des circonscriptions électorales	N/A	N/A	N/A	33	6	N/A
Total partiel	756	694	954	783	725	685
Services internes	239	262	295	269	269	274
Total	995	956	1,249	1,052	994	959

Note 1 : Les rapports après 2021-2022 ne contiendront plus ces responsabilités essentielles.

Note 2 : Il s'agit de nouvelles responsabilités essentielles, par conséquent, il n'existe aucune donnée pour les exercices précédents.

Les fluctuations du nombre d'équivalents temps plein sont aussi attribuables au cycle électoral et s'expliquent en grande partie par les mêmes facteurs que ceux énoncés dans le sommaire de la planification budgétaire.

Budget des dépenses par crédit voté

Des renseignements sur les crédits d'Élections Canada sont accessibles dans le [Budget principal des dépenses 2022-2023](#)^{xxvii}.

État des résultats condensé prospectif

L'état des résultats condensé prospectif donne un aperçu des opérations d'Élections Canada de 2021-2022 à 2022-2023.

Les montants des prévisions des résultats et des résultats prévus dans le présent état des résultats ont été préparés selon la méthode de comptabilité d'exercice. Les montants des prévisions des dépenses et des dépenses prévues présentées dans d'autres sections du plan ministériel ont été établis selon la méthode de comptabilité axée sur les dépenses. Les montants peuvent donc différer.

Un état des résultats prospectif plus détaillé et des notes afférentes notamment un rapprochement des coûts de fonctionnement nets et des autorisations demandées se trouvent sur le [site Web d'Élections Canada](#)^{xxviii}.

État des résultats condensé prospectif pour l'exercice se terminant le 31 mars 2023 (en dollars)

Renseignements financiers	Prévision des résultats 2021-2022	Résultats prévus 2022-2023	Écart (résultats prévus pour 2022-2023 moins prévision des résultats 2021-2022)
Total des dépenses	690 330 601	218 145 638	-472 184 963
Total des revenus	N/A	N/A	N/A
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	690 330 601	218 145 638	-472 184 963

L'agence estime les dépenses pour 2022-2023 à 218,1 millions de dollars. Cela représente une diminution de 472,2 millions de dollars par rapport aux résultats prévus pour 2021-2022. Cet écart est principalement dû à la tenue de la 44^e élection générale qui a eu lieu le 20 septembre 2021. La plupart des dépenses de l'élection générale sont engagées en 2021-2022.

Renseignements sur l'agence

Profil organisationnel

Ministre de tutelle :

L'honorable Dominic LeBlanc, C. P., c. r., député, Ministre des Affaires intergouvernementales de l'Infrastructure et des Collectivités

Administrateur général :

Stéphane Perrault, Directeur général des élections du Canada

Organisme :

Bureau du directeur général des élections

Instruments habilitants :

- ▶ *Loi électorale du Canada* L.C. 2000 ch.9^{xxix}
- ▶ *Loi sur la révision des limites des circonscriptions électorales* L.R.C. 1985 ch. E-3^{xxx}
- ▶ *Loi référendaire* L.C. 1992 ch. 30^{xxxi}

Année de création :

1920

Raison d'être mandat et rôle : composition et responsabilités

Des renseignements sur la raison d'être le mandat et le rôle d'Élections Canada se trouvent dans le [site Web d'Élections Canada](#)^{xxxii}.

Contexte opérationnel

Des renseignements sur le contexte opérationnel sont accessibles sur le [site Web d'Élections Canada](#)^{xxxiii}.

Cadre de présentation de rapports

Le Cadre ministériel des résultats et le répertoire des programmes approuvés d'Élections Canada pour 2022-2023 sont illustrés ci-dessous :

Bureau du directeur général des élections - Cadre ministériel des résultats

Responsabilité essentielle	Responsabilité essentielle	Responsabilité essentielle
Surveillance réglementaire	Administration électorale	Révision des limites des circonscriptions électorales
Résultat	Résultat	Résultat
Le Canada a un processus électoral équitable, sûr, transparent et sans abus d'influence	Le Canada a un processus électoral inclusif, accessible et fiable	Les commissions de délimitation des circonscriptions électorales peuvent présenter leur rapport final conformément aux exigences législatives
Indicateurs de rendement	Indicateurs de rendement	Indicateurs de rendement
Annuel	Annuel	Annuel
<ul style="list-style-type: none"> Pourcentage des électeurs qui perçoivent de façon positive l'administration d'une élection partielle Niveau de conformité aux procédures des fonctionnaires électoraux aux bureaux de scrutin pendant une élection partielle Pourcentage des rapports financiers des partis politiques et des associations de circonscription (déposés avec tous les documents obligatoires) qui sont publiés sur le site Web d'Élections Canada dans les 10 jours ouvrables suivant leur soumission Nombre d'incidents de sécurité ayant un effet démontrable sur le processus électoral Pourcentage de dossiers du Bureau du commissaire aux élections fédérales fermés dans les 18 mois 	<ul style="list-style-type: none"> Pourcentage des électeurs satisfaits de leur expérience de vote globale à une élection partielle Pourcentage des lieux de scrutin qui répondent aux 15 critères d'accessibilité obligatoires pendant une élection partielle Pourcentage d'électeurs admissibles qui sont inscrits au Registre national des électeurs Pourcentage de jeunes électeurs (18-24 ans) qui sont inscrits au Registre national des électeurs Pourcentage de futurs électeurs (17 ans) qui sont inscrits au Registre des futurs électeurs 	<ul style="list-style-type: none"> Pourcentage des commissaires satisfaits des services et du soutien qu'ils ont reçus* <p>*Rapporté aux années où le programme est actif (c'est-à-dire 3 années sur 10)</p>
Élection générale	Élection générale	
<ul style="list-style-type: none"> Pourcentage des électeurs qui perçoivent de façon positive l'administration d'une élection générale Niveau de conformité aux procédures des fonctionnaires électoraux aux bureaux de scrutin pendant une élection générale Pourcentage des rapports financiers des candidats (déposés avec tous les documents obligatoires) qui sont publiés sur le site Web d'Élections Canada dans les 10 jours ouvrables suivant leur soumission Pourcentage des rapports financiers des candidats dont la vérification est terminée dans les 12 mois suivant l'échéance de soumission statutaire ou prolongée 	<ul style="list-style-type: none"> Pourcentage des électeurs satisfaits de leur expérience de vote globale pendant une élection générale Pourcentage des électeurs satisfaits des renseignements reçus d'Élections Canada sur le processus de vote Pourcentage des candidats satisfaits de la qualité globale du service reçu d'Élections Canada Pourcentage des lieux de scrutin qui répondent aux 15 critères d'accessibilité obligatoires pendant une élection générale Pourcentage de non-votants qui n'ont pas voté pour des raisons liées au processus électoral Nombre d'écoles qui s'inscrivent pour participer au Vote étudiant 	
Programmes	Programmes	Programmes
<ul style="list-style-type: none"> Conformité réglementaire des entités politiques Intégrité électorale et politique réglementaire Bureau du commissaire aux élections fédérales 	<ul style="list-style-type: none"> Services de vote Gestion des activités en région Services liés aux données électorales Éducation et information du public 	<ul style="list-style-type: none"> Révision des limites des circonscriptions électorales
Services internes		

Changements apportés au cadre de présentation de rapports approuvé depuis 2021-2022

Structure	2022-2023	2021-2022	Changement	Raison pour le changement
RESPONSABILITÉ ESSENTIELLE	Administration électorale	Administration et surveillance des activités électorales	Changement de titre	Note 1
PROGRAMME	Services de vote	Prestation des services de vote et gestion en région	Nouveau programme	Note 2
PROGRAMME	Gestion des activités en région	Prestation des services de vote et gestion en région	Nouveau programme	Note 2
PROGRAMME	Services liés aux données électorales	Registre national des électeurs et géographie électorale	Nouveau programme	Note 2
PROGRAMME	Éducation et information du public	Éducation et information du public	Nouveau programme	Note 2
RESPONSABILITÉ ESSENTIELLE	Surveillance réglementaire	Observation et contrôle d'application de la loi électorale	Changement de titre	Note 1
PROGRAMME	Conformité réglementaire des entités politiques	Intégrité électorale et surveillance réglementaire	Nouveau programme	Note 2
PROGRAMME	Intégrité électorale et politique réglementaire	Intégrité électorale et surveillance réglementaire	Nouveau programme	Note 2
PROGRAMME	Bureau du commissaire aux élections fédérales	Observation et contrôle d'application	Nouveau programme	Note 2
RESPONSABILITÉ ESSENTIELLE	Révision des limites des circonscriptions électorales	n/a	Nouveau programme	Note 1
PROGRAMME	Révision des limites des circonscriptions électorales	Registre national des électeurs et géographie électorale	Nouveau programme	Note 2

Note 1: De nouvelles responsabilités essentielles ont été définies pour l'organisme par suite de la publication de son plan stratégique, des résultats d'un examen stratégique interne ainsi que de la découverte de lacunes et des leçons apprises après la mise en œuvre de la *Politique sur les résultats*.

Note 2 : Les programmes ont été revus et harmonisés en fonction du nouveau plan stratégique de l'organisme. Le nombre de programmes a augmenté, tandis que la portée de tous les programmes a changé pour en combler les lacunes.

Renseignements connexes sur le répertoire des programmes

Des renseignements sur les dépenses prévues les ressources humaines et les résultats liés au Répertoire des programmes d'Élections Canada sont accessibles dans l'[InfoBase du GC^{xxxiv}](#).

Tableaux de renseignements supplémentaires

Les tableaux de renseignements supplémentaires se trouvent sur le [site Web d'Élections Canada^{xxxv}](#) :

- ▶ Rapport sur les achats écologiques
- ▶ Renseignements sur les programmes de paiements de transfert
- ▶ Analyse comparative entre les sexes plus
- ▶ Nouvelle législation
- ▶ Décisions et procédures judiciaires

Dépenses fiscales fédérales

Le plan ministériel d'Élections Canada ne comprend pas de renseignements sur les dépenses fiscales.

Les mesures fiscales relèvent du ministre des Finances. Le ministère des Finances Canada publie chaque année des estimations et des projections du coût des dépenses fiscales fédérales dans le [Rapport sur les dépenses fiscales fédérales^{xxxvi}](#). Ce rapport fournit aussi des renseignements généraux détaillés sur les dépenses fiscales, y compris les objectifs, les renseignements historiques et les renvois aux programmes des dépenses fédéraux connexes, ainsi que sur les évaluations fiscales, les rapports de recherche et les analyses comparatives entre les sexes plus.

Coordonnées de l'organisme

Renseignements généraux

Adresse

Élections Canada
30 rue Victoria
Gatineau (Québec)
K1A 0M6

Téléphone

1-800-463-6868 (sans frais au Canada et aux États-Unis)
001-800-514-6868 (sans frais au Mexique)
613-993-2975 (de partout dans le monde)

Pour les personnes sourdes ou malentendantes

ATS 1-800-361-8935 (sans frais au Canada et aux États-Unis)

Télécopieur

613-954-8584
1-888-524-1444 (sans frais au Canada et aux États-Unis)

Site Web

elections.ca

Courriel

info@elections.ca

Pour les médias

Téléphone

1-877-877-9515
819-939-1900
ATS 1-800-361-8935

Télécopieur

613-954-8584

Annexe : définitions

analyse comparative entre les sexes plus (ACS+) (gender-based analysis plus [GBA+])

Approche analytique qui sert à évaluer les répercussions potentielles des politiques des programmes et des initiatives sur les femmes les hommes et les personnes de divers genres en tenant compte de multiples facteurs qui incluent la race, l'ethnicité, la religion, l'âge ainsi que les déficiences physiques et intellectuelles.

cadre ministériel des résultats (departmental results framework)

Cadre qui comprend les responsabilités essentielles du ministère les résultats ministériels et les indicateurs de résultat ministériel.

cible (target)

Niveau mesurable du rendement ou du succès qu'une organisation un programme ou une initiative prévoit atteindre dans un délai précis. Une cible peut être quantitative ou qualitative.

crédit (appropriation)

Autorisation donnée par le Parlement d'effectuer des paiements sur le Trésor.

dépenses budgétaires (budgetary expenditures)

Dépenses de fonctionnement et en capital; paiements de transfert à d'autres ordres de gouvernement à des organisations ou à des particuliers; et paiements à des sociétés d'État.

dépenses législatives (statutory expenditures)

Dépenses approuvées par le Parlement à la suite de l'adoption d'une loi autre qu'une loi de crédits. La loi précise les fins auxquelles peuvent servir les dépenses et les conditions dans lesquelles elles peuvent être effectuées.

dépenses non budgétaires (non budgetary expenditures)

Recettes et décaissements nets au titre de prêts de placements et d'avances qui modifient la composition des actifs financiers du gouvernement du Canada.

dépenses prévues (planned spending)

En ce qui a trait aux plans ministériels et aux rapports sur les résultats ministériels les dépenses prévues s'entendent des montants présentés dans le budget principal des dépenses.

Un ministère est censé être au courant des autorisations qu'il a demandées et obtenues. La détermination des dépenses prévues relève du ministère et ce dernier doit être en mesure de justifier les dépenses et les augmentations présentées dans son plan ministériel et son rapport sur les résultats ministériels.

dépenses votées (voted expenditures)

Dépenses approuvées annuellement par le Parlement par une loi de crédits. Le libellé de chaque crédit énonce les conditions selon lesquelles les dépenses peuvent être effectuées.

équivalent temps plein (full time equivalent)

Mesure utilisée pour représenter une année-personne complète d'un employé dans le budget ministériel. Les équivalents temps plein sont calculés par un rapport entre les heures de travail assignées et les heures normales de travail prévues. Les heures normales sont établies dans les conventions collectives.

expérimentation (experimentation)

Conduite d'activités visant d'abord à explorer puis à mettre à l'essai et à comparer les effets et les répercussions de politiques et d'interventions afin d'étayer la prise de décision sur des éléments probants et d'améliorer les résultats pour les Canadiens en examinant ce qui fonctionne et ne fonctionne pas. L'expérimentation est liée à l'innovation (l'essai de nouvelles choses) mais est distincte de celle-ci car elle suppose une comparaison rigoureuse des résultats. Par exemple l'utilisation d'un nouveau site Web pour communiquer avec les Canadiens peut être une innovation; tester systématiquement le nouveau site Web par rapport aux outils de sensibilisation existants ou à un ancien site Web pour voir lequel favorise un engagement accru est une expérimentation.

indicateur de rendement (performance indicator)

Moyen qualitatif ou quantitatif de mesurer un extrant ou un résultat en vue de déterminer le rendement d'une organisation d'un programme d'une politique ou d'une initiative par rapport aux résultats attendus.

indicateur de résultat ministériel (departmental result indicator)

Facteur ou variable qui présente une façon valide et fiable de mesurer ou de décrire les progrès réalisés par rapport à un résultat ministériel.

initiative horizontale (horizontal initiative)

Initiative dans le cadre de laquelle deux organisations fédérales ou plus reçoivent du financement dans le but d'atteindre un résultat commun souvent associé à une priorité du gouvernement.

plan (plan)

Exposé des choix stratégiques qui montre comment une organisation entend réaliser ses priorités et obtenir les résultats connexes. De façon générale un plan explique la logique qui sous-tend les stratégies retenues et tend à mettre l'accent sur des mesures qui se traduisent par des résultats attendus.

plan ministériel (Departmental Plan)

Exposé des plans et du rendement attendu d'un ministère sur une période de 3 ans. Les plans ministériels sont présentés au Parlement chaque printemps.

priorité ministérielle (departmental priority)

Plan ou projet sur lequel un ministère a choisi de se concentrer et de faire rapport au cours de la période de planification. Les priorités ministérielles représentent ce qui est le plus important ou ce qui doit être fait en premier pour appuyer l'atteinte des résultats ministériels souhaités.

priorités pangouvernementales (government-wide priorities)

Aux fins du Plan ministériel 2020-2021 les priorités pangouvernementales renvoient aux thèmes de haut niveau qui décrivent le programme du gouvernement énoncé dans le discours du Trône de 2015 : Croissance de la classe moyenne; Un gouvernement ouvert et transparent; Un environnement sain et une économie forte; La diversité fait la force du Canada; Sécurité et possibilités.

production de rapports sur le rendement (performance reporting)

Processus de communication d'information sur le rendement fondée sur des éléments probants. La production de rapports sur le rendement appuie la prise de décisions la responsabilisation et la transparence.

programme (program)

Services et activités pris séparément ou en groupe ou une combinaison des deux qui sont gérés ensemble au sein du ministère et qui portent sur un ensemble déterminé d'extraits de résultats ou de niveaux de services.

rapport sur les résultats ministériels (Departmental Results Report)

Présentation d'information sur les réalisations réelles d'un ministère par rapport aux plans aux priorités et aux résultats attendus énoncés dans le plan ministériel correspondant.

rendement (performance)

Utilisation qu'une organisation a faite de ses ressources en vue d'obtenir ses résultats mesure dans laquelle ces résultats se comparent à ceux que l'organisation souhaitait obtenir et mesure dans laquelle les leçons apprises ont été cernées.

répertoire des programmes (program inventory)

Compilation de l'ensemble des programmes du ministère et description de la manière dont les ressources sont organisées pour contribuer aux responsabilités essentielles et aux résultats du ministère.

responsabilité essentielle (core responsibility)

Fonction ou rôle permanent exercé par un ministère. Les intentions du ministère concernant une responsabilité essentielle se traduisent par un ou plusieurs résultats ministériels auxquels le ministère cherche à contribuer ou sur lesquels il veut avoir une influence.

résultat (result)

Conséquence externe attribuable en partie aux activités d'une organisation d'une politique, d'un programme ou d'une initiative. Les résultats ne relèvent pas d'une organisation d'une politique, d'un programme ou d'une initiative unique mais ils s'inscrivent dans la sphère d'influence de l'organisation.

résultat ministériel (departmental result)

Conséquence ou résultat que vise un ministère. Un résultat ministériel échappe généralement au contrôle direct des ministères mais il devrait être influencé par les résultats du niveau des programmes.

résultat stratégique (strategic outcome)

Avantage durable et à long terme pour les Canadiens qui est rattaché au mandat à la vision et aux fonctions de base d'une organisation.

Notes en fin d'ouvrage

- i *Loi électorale du Canada,*
<https://laws.justice.gc.ca/fra/lois/e-2.01/index.html>
- ii *Loi électorale du Canada,*
<https://laws.justice.gc.ca/fra/lois/e-2.01/index.html>
- iii *Plan stratégique 2020-2028,*
<https://www.elections.ca/content.aspx/content.aspx?section=abo&dir=stra&document=index&lang=f>
- iv *Loi électorale du Canada*
<https://laws.justice.gc.ca/fra/lois/e-2.01/index.html>
- v *Loi référendaires*
<https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/r-4.7/index.html>
- vi *Loi électorale du Canada,*
<https://laws.justice.gc.ca/fra/lois/e-2.01/index.html>
- vii *Confirmation triennale des membres des partis politiques,*
<https://www.elections.ca/content.aspx?section=pol&dir=tri&document=index&lang=f>
- viii *Loi électorale du Canada,*
<https://laws.justice.gc.ca/fra/lois/e-2.01/index.html>
- ix *InfoBase du GC,*
<https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html>
- x *InfoBase du GC,*
<https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html>
- xi *InfoBase du GC,*
<https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html>
- xii *Loi électorale du Canada,*
<https://laws.justice.gc.ca/fra/lois/e-2.01/index.html>
- xiii *ACE – Le Réseau du savoir électoral,*
<https://aceproject.org/>
- xiv *Inspirer la démocratie,*
<https://www.inspirerlademocratie-inspiredemocracy.ca/index-fra.asp>
- xv *Loi canadienne sur l'accessibilité,*
<https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/a-0.6/>
- xvi *InfoBase du GC,*
<https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html>
- xvii *InfoBase du GC,*
<https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html>

- xviii InfoBase du GC,
<https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html>
- xix *Loi constitutionnelle de 1867*,
<https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/const/index.html>
- xx *Loi sur la révision des limites des circonscriptions électorales*,
<https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/e-3/index.html>
- xxi InfoBase du GC,
<https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html>
- xxii InfoBase du GC,
<https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html>
- xxiii InfoBase du GC,
<https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html>
- xxiv *Loi sur l'équité en matière d'emploi*,
<https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/e-5.401/TexteCompleet.html>
- xxv *Loi sur la modernisation des élections*,
https://laws.justice.gc.ca/fra/LoisAnnuelles/2018_31/
- xxvi *Loi modifiant la Loi électorale du Canada (financement politique)*,
https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/LoisAnnuelles/2018_20/TexteCompleet.html
- xxvii Le budget principal des dépenses 2022–2023,
<https://www.canada.ca/fr/secretariat-conseil-tresor/services/depenses-prevues/plan-depenses-budget-principal.html>
- xxviii État des résultats prospectif,
<https://www.elections.ca/content.aspx?section=res&dir=rep/rpp/dp2022&document=fut&lang=f>
- xxix *Loi électorale du Canada*, L.C. 2000, ch.9,
<https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/E-2.01/index.html>
- xxx *Loi sur la révision des limites des circonscriptions électorales*, L.R.C., 1985, ch. E-3,
<https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/E-3/>
- xxxi *Loi référendaire*, L.C. 1992, ch. 30,
<https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/R-4.7/>
- xxxii Raison d'être, mandat et rôle : composition et responsabilités,
<https://www.elections.ca/content.aspx?section=res&dir=rep/rpp/dp2022&document=rais&lang=f>
- xxxiii Contexte opérationnel,
<https://www.elections.ca/content.aspx?section=res&dir=rep/rpp/dp2022&document=rais&lang=f>
- xxxiv InfoBase du GC,
<https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html>

^{xxxv} Les tableaux de renseignements supplémentaires,
<https://www.elections.ca/content.aspx?section=res&dir=rep/rpp&document=index&lang=f>

^{xxxvi} Rapport sur les dépenses fiscales fédérales,
<https://www.canada.ca/fr/ministere-finances/services/publications/depenses-fiscales.html>